



N° 2. — 1^{er} Novembre 1898. — 3^e Année.

PRIX DE L'ABONNEMENT PAR AN : 2 fr. 50. — LE NUMÉRO : 50 centimes.

DIRECTEUR-REDACTEUR :

Charles DUPRIEZ, 26, place de Brouckère, 26, BRUXELLES

SOMMAIRE :

Méreau de la Cathédrale de Tournai, par M. N. H. — Plaquettes de M. E. Mouchon, par M. Charles Dupriez. — La Médaille du Conseil provincial de Brabant, par M. J. Moens. — Encore les Pieters ! Toujours les Moutons !, par M. Pierre Agnel. — Nouvelles diverses. — Ventes. — Catalogue de monnaies d'or, en vente aux prix marqués.

LIBRAIRIE LEVACHER

Palais du Midi, à Bruxelles

GRAND CHOIX

DE

LIVRES ANCIENS ET MODERNES

VENTE ET ACHAT

EXPERTISE, RÉDACTION DE CATALOGUES

ET

Direction de ventes publiques de livres



La Librairie LEVACHER envoie gratuitement, à toutes les personnes qui en font la demande, ses catalogues à prix marqués de livres classiques, religieux, de romans, de revues, d'ouvrages rares et curieux, etc.

SALLE SAINTE-GUDULE

3, rue du Gentilhomme, 3, à Bruxelles

DIRECTEUR JOS. FIEVEZ, Expert

Ventes publiques de livres, gravures, tableaux,
antiquités, etc.

Rédaction de Catalogues, Expertises

On accepte des livres, tableaux,
antiquités, meubles anciens et de style, etc.,
pour les ventes en préparation.

*Les catalogues de Tableaux et d'Antiquités sont envoyés sur demande
franco et gratuitement à MM. les Amateurs.*

Ancienne Maison R. DUPRIEZ

Ch. DUPRIEZ successeur

**26, PLACE DE BROUCKÈRE, 26
BRUXELLES**

ACHAT ET VENTE

DE

MONNAIES & MÉDAILLES DE TOUS PAYS

LIVRES DE NUMISMATIQUE

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

*Nous nous chargeons, aux conditions les plus avantageuses,
de la rédaction des catalogues pour ventes publiques.*

EXPERTISES

GRAND CHOIX DE MÉDAILLES DEPUIS 15 CENTIMES

GRAND CHOIX DE MONNAIES ANCIENNES

à 5, 10 15, 25, 50 et 75 centimes pièce
ou à 4, 8, 12, 20, 40 et 60 francs le cent.

VICTOR MAZET

Inventeur-breveté de l'orgue-harmonium à registres de combinaisons préparées

19, RUE DU GENTILHOMME 19, BRUXELLES

MANUFACTURE D'HARMONIUMS

Violoncelles à claviers



N^o 2. — 1^{er} Novembre 1898. — 3^e Année.

PRIX DE L'ABONNEMENT PAR AN : 2 fr. 50. — LE NUMÉRO : 50 centimes.

DIRECTEUR-REDACTEUR :

Charles DUPRIEZ, 26, place de Brouckère, 26, BRUXELLES

SOMMAIRE :

Méreau de la Cathédrale de Tournai, par M. N. H. — Plaquettes de M. E. Mouchon, par M. Charles Dupriez. — La Médaille du Conseil provincial de Brabant, par M. J. Moens. — Encore les Pieters ! Toujours les Moutons !!, par M. Pierre Agnel. — Nouvelles diverses. — Ventes. — Catalogue de monnaies d'or, en vente aux prix marqués.

La GAZETTE NUMISMATIQUE paraît 10 fois l'an, en livraisons comprenant au moins 16 pages.

L'abonnement donne droit à la réception gratuite de nos catalogues de ventes publiques.

Les nouveaux abonnés pourront se procurer chacune des deux premières années de la GAZETTE NUMISMATIQUE au prix net de 2 fr. 50, port compris.



La GAZETTE NUMISMATIQUE, est une tribune ouverte à quiconque voudra bien nous adresser ses communications que nous accueillerons toujours avec reconnaissance.

Nous nous chargerons des illustrations exigées par le texte et nous fournirons, gratuitement, aux auteurs qui nous en exprimeront le désir, vingt exemplaires du numéro contenant leurs travaux, lorsque leurs articles comporteront au moins trois pages d'impression.



MM. les abonnés sont instamment priés de nous communiquer les documents et renseignements qui leur paraîtront rentrer dans le cadre de la GAZETTE NUMISMATIQUE.

Adresser tout ce qui concerne la rédaction aux bureaux, place de Brouckère, 26, à Bruxelles.



La Direction de la GAZETTE NUMISMATIQUE laisse aux auteurs la responsabilité de leurs articles.

Les manuscrits ne sont pas rendus.

Il n'est pas donné suite aux lettres non signées, ni à celles qui ne renferment pas le timbre-poste de la réponse.



La Rédaction rendra compte des ouvrages dont un exemplaire aura été déposé aux bureaux du Journal.



La Direction accepte l'échange de la GAZETTE NUMISMATIQUE contre les périodiques s'occupant d'archéologie et de numismatique.



Les articles et les gravures de la GAZETTE NUMISMATIQUE ne pourront être reproduits qu'avec notre autorisation.



MÉREAU DE LA CATHÉDRALE DE TOURNAI

Tournai, comme le disait très bien M. de Nédonchel au tome XIII, p. 152, des *Bulletins de la Société historique et littéraire* de cette ville, a dû émettre un nombre considérable de méreaux, tant à cause des nombreuses églises que cette antique cité possède depuis bien des siècles que des corporations religieuses et des couvents qui y ont jadis existé et qu'on voit encore de nos jours.

Ces méreaux, aujourd'hui retrouvés pour la plupart, ne sont pas des plus communs, et s'ils ont été décrits, n'ont guère été étudiés. Celui qui fait l'objet du présent article est, entre autres, particulièrement dans ce dernier cas. Il n'est pas inédit, au sens absolu du mot, mais il mérite d'être publié, eu égard aux différences qu'il présente avec une pièce analogue décrite il y a plus de trente ans par M. Chalon, dans la *Revue belge de Numismatique* (1), et aussi en raison du peu de détails dont cet auteur a cru devoir accompagner la description qu'il en a donnée.

En voici donc la fidèle reproduction.



Cuivre jaune.

(1) 4^e série, t. V, p. 431, pl. xv, 10.

Cette pièce dont la destination semble être restée inconnue, nous paraît avoir été faite pour être distribuée aux officiers et servants de la chapelle principale de la cathédrale, c'est-à-dire aux chantres et aux enfants de chœur de la chapelle de Notre-Dame.

Jean Cousin qui fut lui-même chanoine de la cathédrale nous apprend, dans son *Histoire de Tournai* (1), que ceux qui servaient à Dieu en ceste église faisant l'office divin étaient en nombre de 100 et davantage. Car il y a 42 chanoines, écrit-il, 12 grands vicaires pour célébrer au grand autel quand les chanoines ne font point l'office, 38 chapelains des hautes formes, 8 chapelains des basses formes, qui sont 8 petits vicaires perpétuels, 6 autres vicariots ou petits vicaires amoribles, qui sont 6 chantres non bénéficiés, à qui on donne gages..... Outre ce, il y a 10 choriaux ou enfants de chœur et 12 autres enfants qu'on appelle Primitivi ou primitiers, etc.

Tous les jours de l'année, poursuit notre auteur, l'on y dit deux messes à l'honneur de la glorieuse Vierge, l'une basse à son autel en la chapelle de Nostre Dame derrière le chœur par deux chanoines prébendiers, l'autre au grand autel de Nostre Dame en la croisée de l'église, chantée après matines environ l'heure de Prime par un petit vicaire et par les enfants de chœur.

Comme nous le disions plus haut, notre méreau se différencie complètement de celui que publiait, en 1867, l'ancien président de la Société royale de Numismatique. En effet, ni la sainte Vierge ni l'enfant Jésus qui s'y trouvent représentés ne sont nimbés. En outre, la cathédrale semble entourée d'une muraille et le revers même de la pièce porte des contremarques 1734, 1761, 1781, qui y ont été apposées pour éviter les frais de nouvelles frappes.

Si les comptes et les archives de la cathédrale de Tournai n'avaient été brûlés, au seizième siècle, sans qu'on en ait rien pu sauver (2), nous y aurions certainement trouvé des détails

(1) Édition de Douai, 1620, t. II, p. 185.

(2) Chan. Dehaisnes, *Histoire de l'art dans la Flandre, l'Artois et le Hamaut*, p. 119.

plus précis relativement à la frappe des pièces du genre de celle qui nous occupe, et dont les premières émissions peuvent être reportées à cette époque.

A défaut de ces documents, un extrait du manuscrit du chanoine Du Fief (1) nous apprend qu'*au long du mur de la rue des Chapeliers estoit la monnoie de Messieurs du chapitre* (de la cathédrale) où l'on battait certainement pièces de monnoies.

Les pièces de monnaie dont il s'agit, étaient apparemment des méreaux.

N. H.



PLAQUETTES DE M. E. MOUCHON

(Voir Planche II.)

La plus grande des deux plaquettes représentées sur la planche ci-contre, peut être regardée comme une des meilleures productions du graveur Eugène Mouchon (2) dont, à diverses reprises, nous avons mis nos lecteurs à même d'apprécier l'art délicat. Elle figure parmi ses œuvres, au musée du Luxembourg à Paris et, dans la pensée de son auteur, consacre la gloire posthume du grand homme méconnu que fut l'ingénieur français Philippe de Girard.

Philippe de Girard naquit à Lourmarin (département de Vaucluse) en 1775, et mourut à Paris en 1845. Sa première invention fut celle des lampes hydrostatiques à niveau constant pour lesquelles il imagina les globes de verre dépoli, dont l'usage est devenu, depuis, universel. Vers la même époque, il apportait des modifications à la machine à vapeur et, en 1810, inventait la filature mécanique du lin, invention pour laquelle un prix d'un million avait été proposé par Napoléon I^{er}. Ce prix ne lui fut jamais décerné. Ruiné, empri-

(1) Voir *Bullet. de la Soc. hist. et littér. de Tournai*, 1869, p. 334.

(2) Les plaquettes de M. E. Mouchon sont en vente aux bureaux de la *Gazette numismatique*.

sonné pour dettes, exilé, Philippe de Girard revint mourir en France, dans la misère (1).

Sur la plaquette que nous avons sous les yeux, le temps vient de soulever sa pierre tumulaire qui porte les dates de sa naissance et de sa mort. Une gloire posthume l'enlève vers la lumière.

Le paysage du fond est une vue de Lourmarin, son pays natal.

*
* *

La seconde plaquette de M. Mouchon, que nous reproduisons aujourd'hui, offre le portrait-médailion de M. de Selves, ancien directeur général des Postes et Télégraphes de France.

Une figure assise représente l'administration à laquelle appartient ce haut fonctionnaire; les accessoires qui l'accompagnent, ses moyens d'action.

CHARLES DUPRIEZ.



LA MÉDAILLE DU CONSEIL PROVINCIAL DE BRABANT

Le sculpteur Godefroid De Vreese, auteur de la jolie médaille (2) du Conseil provincial de Brabant, représentée sous le n° 3 de notre planche II, est né à Courtrai, le 19 août 1861.

Notre artiste travailla d'abord sous l'intelligente direction de son père et alla continuer ensuite ses études à l'Académie de Bruxelles où il obtint le grand prix triennal.

(1) Cinquante ans après sa mort, et grâce aux soins pieux de sa nièce et de sa petite nièce, une statue lui fut élevée à Avignon.

(2) C'est à l'obligeance de M. Hoosemans que nous devons d'avoir pu reproduire cette médaille, au droit de laquelle une ouvrière dentellière symbolise l'une des plus anciennes industries brabançonnnes.

Le revers assez banal, aux armes de Brabant, n'a pas été gravé par M. De Vreese.

En 1885, à l'âge de 24 ans, il remporta le second prix de Rome, et dans différents concours publics, notamment à Termonde en 1892, il arriva en tête des concurrents. Il eut, en outre, la satisfaction de voir la ville de Termonde couronner ses efforts, lorsqu'elle fit ériger sur la place du Marché au Lin, la statue du poète flamand Van Duyse, sujet largement et consciencieusement interprété.

Il collabora au monument Anspach, place de Brouckère à Bruxelles, et exécuta, pour le palais de Laeken restauré, une statue d'Apollon ainsi que deux sphinx.

Godefroid de Vreese n'obtint pas moins de succès à l'étranger : c'est ainsi qu'il s'est vu décerner la médaille d'or à l'exposition de Cologne, 1889.

Le gouvernement belge a reconnu officiellement son mérite en le nommant, cette année même, chevalier de l'ordre de Léopold, et il y a lieu d'espérer que notre sculpteur, après les succès que nous venons d'énumérer, saura étendre encore la réputation artistique de son pays.

J. MOENS.



ENCORE LES PIETERS!

TOUJOURS LES MOUTONS !! (1)

Deux Pieters = trois moutons, écrit M. Cumont, d'après d'anciens textes, ce qui revient à dire, en substituant aux monnaies leur poids d'or fin, que :

8 gr. 10 centigr. = 10 gr. 35 centigr. d'or à 24 carats.

On conviendra que cette égalité peut sembler bizarre et qu'elle exige une explication pour être admise. Nous l'avons demandée à M. Cumont, c'était tout naturel. Il paraît cependant que, sans le savoir, nous avons été indiscret, car M. Cumont qualifie, un peu durement, notre hésitation

(1) Voir *Annales de la Société d'archéologie de Bruxelles*, t. XII, p. 276 et 480 et la *Gazette numismatique*, t. II, p. 110.

d' « absurde à priori ». Il est vrai qu'après avoir ainsi exhalé sa mauvaise humeur, notre gracieux confrère n'en consacre pas moins, dans le désir évident de complaire à *la Gazette*, quelques pages nouvelles à la recherche de la solution du problème.

Il résulte des études répétées et des méditations prolongées de M. Cumont, que, si vers la fin du XIV^e siècle, en Brabant, 8 gr. 10 cent. d'or fin, à la marque du Saint-Pierre s'échangeaient couramment contre 10 gr. 35 cent. d'or fin, à la marque de l'agneau pascal, c'est tout simplement parce que *le mouton d'or était une monnaie dépréciée !*

Qui donc a pu induire ainsi en erreur M. Cumont, un si savant numismate ? Nous cherchons vainement le coupable parmi ses collaborateurs habituels.

Qu'est-ce, en effet, qu'une monnaie dépréciée, sinon une monnaie émise à un taux trop élevé par rapport à sa valeur intrinsèque et qui, par suite, rencontre naturellement un accueil peu empressé du public. Nous ne voyons pas que ce soit le cas du mouton, ce serait plutôt celui du Pieter dont les deux, avec 8 gr. 10 centig. d'or fin, étaient taxés valoir trois moutons ; c'est-à-dire 10 gr. 35 centig. d'or ou 25 % de plus que leur valeur réelle.

La conclusion de M. Cumont va donc à l'encontre de ce qu'il veut établir. L'absence de logique est souvent la caractéristique des penseurs trop profonds.

Pour nous profane, si deux Pieters ont eu cours pour trois moutons, c'est probablement à la suite d'une démonétisation des dernières de ces pièces, décrétée par Jeanne et Wenceslas, toujours besogneux d'argent et avides d'arracher ainsi, à leurs sujets, sans souci des conséquences, un impôt déguisé qu'ils auraient, sans doute, difficilement obtenu par la voie légale.

C'est dans cet ordre d'idées que nous prenons la liberté d'engager M. Cumont à diriger ses recherches ultérieures ; car il doit aux lecteurs des *Annales de la Société d'archéologie de Bruxelles* la solution d'une question qu'il a lui-même soulevée. Il ne suffit pas de publier des textes pour le seul plaisir de

les publier, il faut encore les expliquer. Il est vrai que ce n'est pas toujours aussi aisé; mais pour M. Cumont, la plus parfaite émanation de la science picmirandolienne ce ne sera, cette fois encore, bien certainement qu'un jeu... qu'un jeu de hasard.

PIERRE AGNEL.



NOUVELLES DIVERSES

M. de Foville, directeur de la Monnaie de Paris, a publié son rapport pour l'année 1897. Ce document contient des renseignements d'un grand intérêt tant au point de vue de notre situation monétaire, que des importants travaux auxquels se livre la Monnaie pour le compte de tiers.

Dans le rapport au Ministre qui sert en quelque sorte d'introduction, nous apprenons qu'au 30 juin 1898, il a été délivré 30 millions 181.669 pièces d'argent valant 16 millions 175.820,50, à l'effigie de la *Semeuse* et 1 million 867.446 *sous* du type exécuté par Daniel Dupuis.

Les travaux de la Monnaie continuent à être très actifs; non seulement elle a frappé pour la France et ses colonies, mais les puissances étrangères s'adressent à elle. Elle a exécuté une très importante commande pour la Russie et elle fait la monnaie de l'Ethiopie dont les thalaris sont tout à fait réussis.

L'atelier des médailles est également fort occupé et l'on peut dire que l'on assiste à une renaissance de l'art du graveur en médailles. Il en a été vendu pour 1.117.000 fr., en 1897. Le public demande surtout des médailles d'argent que la baisse du métal blanc lui permet d'acheter à bon compte.

La production de l'or et de l'argent forme un chapitre curieux. Au moyen âge, le monde occidental avait presque épuisé son stock de métaux précieux, et lorsqu'au XVI^e siècle l'Europe s'est appropriée les trésors du Nouveau-Monde, il s'en est suivi une révolution économique. Depuis cette époque, on peut admettre qu'il est sorti du sol pour près de 105 milliards de francs d'or et d'argent, l'argent compté au pair; mais plus de la moitié de cette énorme production a été l'œuvre des quarante-sept dernières années, et, en dernier lieu, il a suffi de cinq ans (1893-1897) pour mettre au jour une valeur de 10 milliards et plus: 5.052 millions d'or et 5.749 millions d'argent compté au pair.

La baisse de l'argent n'empêche pas la production de ce métal de se maintenir à un niveau très élevé, plus de 5 millions de kilos de fin depuis 1893, contre moins de 4 millions jusqu'en 1890.

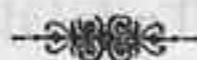
Quant à l'or, les quantités obtenues ont plus que doublé depuis dix ans, 540 millions de francs en 1887 et 1.211 en 1897.

Le monnayage a beaucoup augmenté, bien qu'il n'existe pas de lien entre la frappe et la production.

Assez généralement, la frappe de l'or dépasse la production, ce qui s'explique par le fait que ce n'est pas toujours du métal neuf que mettent en œuvre les ateliers monétaires.

A côté du monnayage, les métaux précieux ont des usages industriels importants. D'après le directeur de la Monnaie des Etats-Unis, la consommation industrielle de l'or, en 1896, aurait été de 89.154 kilos valant plus de 300 millions, celle de l'argent de 928.300 kilos. Ces chiffres, qui ne sont qu'un minimum, réfutent victorieusement l'erreur de ceux qui pensent que l'or et l'argent n'ont que des usages monétaires et qu'ils doivent toute leur valeur à une convention économique.

Dans son rapport, M. de Foville, évalue aussi la fortune monétaire de la France. Elle s'élève à environ 4200 millions de louis ou de demi-louis, 1935 millions de pièces de 5 francs et 240 millions de petite monnaie divisionnaire. Cela fait un total de 6 milliards 375 millions de francs de monnaie d'or et d'argent qui circulent en France.



Un événement numismatique sensationnel. — « La numismatique du Brabant, écrit M. Cumont dans une notice parue ces jours derniers, nous réserve encore bien des surprises et j'avais raison de dire que cette numismatique est loin d'avoir prononcé son dernier mot. »

A l'appui de son opinion, le polymorphe ex-secrétaire de la Société belge de Numismatique reproduit un billon noir de la duchesse Jeanne qui diffère des pièces du même type déjà connues en ce que les deux N du mot *Johanna* sont dissemblables et en ce qu'il porte *Brabane* au lieu de *Brabantie* ! Bien plus, sous le mot DVC qui marque le champ, se voit une rose à cinq pétales au lieu de la rosette habituelle : ce qui est réellement extraordinaire !! Le revers n'est pas moins stupéfiant !!! Comme conclusion, M. Cumont n'hésite pas à déclarer sa pièce des plus curieuses et de la plus haute valeur sous tous les rapports. Nous sommes pleinement de son avis, la double mite de Jeanne est hors pair ; aussi connaissant la générosité proverbiale de M. Georges Cumont (1) sommes-nous convaincu qu'il aura déjà indemnisé comme il convient, le pauvre antiquaire qui, dans son ignorance des choses de la numismatique, lui a cédé, après marchandage, pour cinq sous, cette rareté de premier ordre, pour laquelle il réclamait 50 centimes.

Cet acte d'équité, d'autant plus honorable qu'il aura été spontané, vaudra

(1) Voir *Bulletin mensuel de Numismatique*, t. IV, p. 148.

sans doute à M. Cumont d'être l'objet d'une nouvelle manifestation. Elle aura au moins cette fois sa raison d'être.



Dans la séance du 5 août de l'Académie des Inscriptions, M. Blancard, membre correspondant, a fait une communication très intéressante sur le monnayage du roi de France Philippe le Bel. M. Blancard a pensé que, pour donner une idée exacte du monnayage de ce roi, les chiffres et les raisonnements auxquels il donne lieu ne suffisent pas, puisque l'on s'en sert pour prendre la défense de Philippe IV contre l'accusation de faux monnayage, accusation que, depuis ses contemporains jusqu'à nos jours, on n'a cessé de porter contre lui. Au lieu de chiffres, M. Blancard présente, sous forme de graphique, la suite des variations du denier tournois depuis 1295 jusqu'à la mort de Philippe IV. Rien ne rend plus éloquemment que les lignes montantes et descendantes du graphique le jeu arbitraire des mutations monétaires contre lesquelles les sujets de ce roi protestaient et quelquefois s'insurgeaient. Il n'y a qu'à comparer à la ligne droite qui figure la direction du monnayage de Louis IX, le graphique monétaire de Philippe le Bel, pour comprendre le bien-fondé de l'accusation dont ce prince fut et est encore justement l'objet, accusation qu'on a dénommée faux monnayage, parce que ce terme est encore celui qui indique le mieux la nature des actes commis.



Nous désirons attirer l'attention des autorités sur le nombre énorme de pièces d'argent usées qui restent en circulation et dont l'écoulement devient difficile. Ce sont surtout les pièces de 50 centimes et de 1 franc, généralement à l'effigie de Napoléon III, qui sont dans ce cas. Le gouvernement belge n'a-t-il pas le droit de reprendre les pièces de ce genre qu'il reçoit, et de les rendre à la France ?

Le public aimerait à être fixé sur ce point de droit, presque autant qu'à être débarrassé d'une monnaie désagréable. De nombreuses administrations publiques font des difficultés pour recevoir encore ces pièces.

Il n'est certes pas juste que le public belge pâtisse de l'usure des pièces françaises qui ont mis gros dans les caisses de la République.



On s'occupe en ce moment, à la Monnaie de Paris des nouvelles pièces de cinq francs. On ignore encore quel en sera le motif décoratif et si son exécution donnera lieu à un concours.

Les pièces de cinq francs frappées depuis un siècle sont les suivantes : en 1795, l'Hercule de Dupré; en l'an XI, le maigre profil de Napoléon

Premier Consul, par Tiolier; en 1809 la tête laurée de Napoléon 1^{er}; puis Louis XVIII par Tiolier et plus tard par Michaut; Charles X, par Michaut; Louis-Philippe, par Domart; la Cérès de 1848, par Oudiné. Napoléon III, par Jacques-Jean Barre et Albert Barre.

Depuis 1870, les pièces de cent sous ne sont plus que des répétitions de la Cérès d'Oudiné et de l'Hercule de Dupré.



La Société royale de numismatique de Belgique a tenu sa séance générale annuelle, le 17 juillet dernier au Palais des Académies de Bruxelles, sous la présidence de M. le comte T. de Limbourg-Stirum, vice-président.

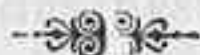
Le procès verbal de la séance de Morlanwelz a tout d'abord été approuvé à l'unanimité et déclaré adopté sans modifications par M. le comte de Limbourg-Stirum, après quoi M. de Roissart, trésorier, et M. A. de Witte, secrétaire, ont donné lecture de leurs rapports.

Des élections de membres ont eu lieu ensuite, puis les directeurs de la *Revue*, MM. B. de Jonghe, A. de Witte et de Limbourg-Stirum ont vu leurs mandats renouvelés par acclamation.

Nous sommes heureux de pouvoir constater que la partie scientifique de la séance a présenté un réel intérêt, grâce aux communications faites par le haut personnel du cabinet des médailles de Bruxelles.

M. le vicomte B. de Jonghe, absent, avait envoyé une notice sur le rarissime noble à la bannière portant une Foi, frappé à Gand en 1582. M. Picqué, que M. le comte de Limbourg-Stirum a félicité tout particulièrement pour ses intéressantes communications, a soumis à l'admiration de ses confrères un superbe sceau en cuivre de l'église du couvent de Neuwerk à Goslar, datant du XIII^e siècle et leur a fait part du résultat de ses recherches concernant une splendide médaille d'argent de 1552, au portrait du célèbre médecin numismate Adolphe Occo, d'Augsbourg.

Enfin, M. Fréd. Alvin a lu une savante note sur un denier liégeois de l'évêque Henri de Verdun, commémoratif de la fameuse Trêve Dieu dite Paix de Liège, et qui a dû être frappé à Thuin. C. D.



VENTES

Le 22 novembre prochain aura lieu, en nos locaux, 26, place de Brouckère, à Bruxelles, la vente des importantes collections numismatiques de M. le chevalier X... Le catalogue, contenant deux planches phototypiques et de nombreuses gravures de monnaies et médailles uniques ou très rares, sera distribué incessamment.